

# PROVENCE CÔTE D'AZUR CORSE



**Spécial  
entrepreneurs  
Devenir  
son propre patron**

# Le boss, maintenant, c'est moi !

Une autre voie, une autre vie. Qu'ils y soient contraints ou en fassent le choix, ils sont de plus en plus nombreux à se lancer dans un nouveau métier en devenant leur propre patron. Expériences... et espérances.

## Une reconversion jouée en famille

« **C**eux qui entrent ici sont heureux de voir notre boutique et repartent toujours avec le sourire ! » Lumineux et très coloré, L'atelier du Jouet, à Gardanne, donne envie de faire des cadeaux ou de retomber en enfance. Frère et sœur, Franck et Noëlle Foucault – 29 et 37 ans – ont contracté le même virus, sans le savoir. Un jour d'octobre 2008, autour d'un café, l'un et l'autre découvrent qu'ils ont chacun soif d'entreprendre. « *Mener une idée jusqu'au bout et en vivre, j'ai ça dans le sang depuis dix ans* », explique Noëlle. « *Je voulais devenir mon propre patron, travailler pour moi, gérer tout de A à Z* », poursuit Franck.

Elle est mère de trois enfants, n'accepte plus les contraintes de son poste de cadre du groupe Air Liquide. Lui cherche sa voie entre la vente, la manutention et l'animation jeunesse. L'univers des enfants les rassemble. D'un brainstorming en duo naît l'idée d'ouvrir une boutique de jeux éducatifs et jouets en bois de qualité. Ils suivent, une



Noëlle et Franck sont fiers d'être devenus chefs d'entreprise, ensemble.

par une, les étapes d'élaboration de leur projet sur le site de l'APCE (agence pour la création d'entreprise). Puis reçoivent le soutien du PACI, une plate-forme d'accompagnement des créateurs d'entreprise. Leur dossier, solide et cohérent, convainc une banque qui leur prête de quoi se lancer.

La SARL, dont ils sont co-gérants, naît le 1<sup>er</sup> avril 2009. Leur boutique de 55 m<sup>2</sup> ouvre en juin, en plein centre de Gardanne. « *Nous avons sélectionné des jeux et jouets qui nous plaisent. On ne vend bien que ce qu'on aime* », assure Noëlle.

• **Alexie VALOIS**

## Giovanna Rapali : d'une coupe à l'autre

**E**lle a tout juste 32 ans mais déjà un joli parcours. La carrière de Giovanna Rapali démarre le 11 juin 2001, lorsqu'elle remporte le Trophée Ruinat du Meilleur jeune sommelier de France ! Rien pourtant ne prédestinait cette belle Alsacienne à devenir sommelière.

C'est vers la coiffure qu'elle s'oriente d'abord. Deux mois avant de valider son CAP, Giovanna décide de se tourner vers d'autres horizons ; travaille pendant un an comme plongeuse dans un grand restaurant à Nîmes, puis opte pour un BEP services. Parmi les options proposées, elle choisit au ha-

sard une initiation à l'œnologie ; une heure hebdomadaire qui va changer sa vie. « *Ce fut un véritable déclic ! À l'époque, je ne connaissais absolument rien au vin* ».

Au fil des mois, Giovanna se passionne pour cet univers et développe un véritable don, qui lui vaut ce fameux trophée. À partir de là, tout va s'enchaîner très vite. La jeune femme intègre le Brevet professionnel de sommellerie à Béziers. « *L'une de mes plus belles expériences !* » Pendant deux ans, elle sillonne la France à la découverte des différents vignobles : Bourgogne, Bordelais, Vallée du Rhône... Un régal ! Son diplôme en poche, elle file en Angleterre à l'Hôtel du Vin, où elle s'initie aux vins du monde...

Retour ensuite dans l'Hexagone : la Cave Croisette à Cannes. Depuis décembre 2008, Giovanna a ouvert sa cave à Monaco : le Wine o'Clock. Un endroit qu'elle a voulu convivial et chaleureux, où elle fait partager sa passion pour le vin, « *le plus simplement du monde* ». • **Laure LAMBERT**



# Plus simple, plus facile d'être auto-entrepreneur

La région Paca figure parmi les plus dynamiques en termes de création d'entreprise. Comme partout en France, le nouveau statut d'auto-entrepreneur remporte un succès fou.



tre – uniquement si l'auto-entrepreneur a facturé. S'il n'a rien vendu, il ne verse rien à l'Urssaf. Les charges sociales sont minimales, de 12 à 21,3 % du chiffre d'affaires selon l'activité. Mais attention, pour valider ses trimestres de retraite, un montant de recettes minimum est exigé.

Autre avantage, l'option au régime micro-social simplifié permet de payer l'impôt sur le revenu au mois ou au trimestre (versement libératoire) et d'être exonéré de la taxe professionnelle. La comptabilité est ainsi largement simplifiée ; l'auto-entrepreneur doit juste tenir à jour un cahier de recettes et de dépenses.

Cette liberté d'action entre toutefois dans un cadre défini. L'activité commerciale est limitée à un chiffre d'affaires de 80 000 euros, et la prestation de services à 32 000 euros. L'auto-entrepreneur ne facturant pas de TVA, il ne peut récupérer cette taxe sur ses propres dépenses. Et contrairement aux autres formes d'entreprise, il ne déduit pas ses frais professionnels de son chiffre d'affaires. Aussi les investissements et les frais doivent-ils être restreints. Certains auto-entrepreneurs regrettent leur manque de crédibilité lorsqu'il faut emprunter un capital pour débiter.

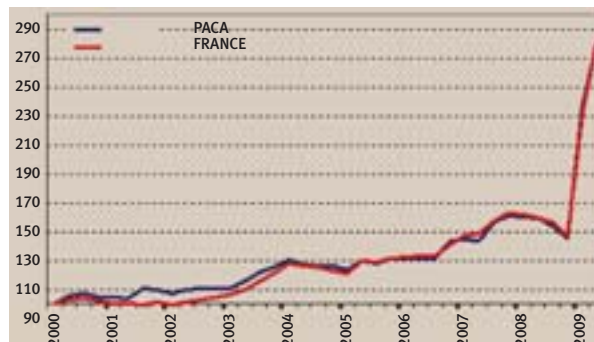
Malgré les limites du statut, sa souplesse évidente a séduit un grand nombre de Français. L'Insee a relevé que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, plus d'une création d'entreprise individuelle sur deux est imputable aux auto-entrepreneurs. En France, 230 649 demandes de créations sous ce régime ont été formulées en neuf mois. • **Alexie VALOIS**

« **C**e statut correspond à mon époque. Pratique et léger, il me permet de tester mon activité sans prendre trop de risques », estime ce jeune auto-entrepreneur de Toulon. « J'ai choisi cette formule pour débiter une activité indépendante tout en conservant mon statut de salarié », témoigne ce quadragénaire de Marseille. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la loi de modernisation de l'économie facilite la création d'entreprise individuelle. Ceux qui souhaitent exercer une activité commerciale, ar-

tisanale ou libérale, mais qui ne veulent pas se lancer dans la création d'une EURL, SARL ou SA, peuvent désormais être auto-entrepreneur. Qu'il s'agisse de leur activité principale ou secondaire, s'ils sont salariés. Ce nouveau statut, très simple, rassure les candidats à la création d'entreprise. La déclaration – de début et de fin – d'activité peut se faire très rapidement en ligne, sur le site [www.lautoentrepreneur.fr](http://www.lautoentrepreneur.fr) ou auprès du CFE (Centre de formalité des entreprises). Le paiement des cotisations se fait en ligne – chaque mois ou chaque trimes-

## UNE AUTRE FAÇON DE DÉMARRER...

Le prestataire de services peut aussi tester son activité en optant pour le portage salarial. Une entreprise tiers facture ses prestations à son client, encaisse pour lui, le déclare et lui verse un salaire. Contrairement à l'auto-entrepreneur, il cotise à l'assurance chômage et verse une commission au porteur. Ses charges s'élèvent à environ 50 % du prix HT de sa prestation.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les créations en auto-entrepreneur, ce qui explique la très forte hausse observée au premier trimestre de 2009.

Champ : activités marchandes hors agriculture - Source : Insee, REE (Sirene) - Maj : 12/08/2009.